

Il existera un comité permanent des affaires des anciens combattants, qui pourrait logiquement être reporté au comité des droits de l'homme. Longtemps après que nous aurons cessé de traiter des affaires des anciens combattants, parce qu'il n'existera plus d'anciens combattants au Canada, nous devrons encore nous occuper de la population indienne.

L'hon. M. Pickersgill: Ce serait un inconvénient du point de vue administratif que d'avoir deux comités auxquels les affaires d'un ministère seraient déferées. J'espère que la Direction des affaires indiennes fera toujours partie du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, car on devrait toujours insister sur la citoyenneté quand on parle des affaires indiennes. Comme le président du Conseil privé l'a mentionné, rien ne s'oppose à l'amplification du titre du comité des droits de l'homme.

M. Barnett: Le débat sur la division du budget d'un ministère est plutôt théorique. Que pense le ministre de la proposition dont la Chambre est actuellement saisie, visant à l'établissement d'un tribunal des réclamations indiennes? N'est-ce pas un argument en faveur d'un comité distinct?

L'hon. M. Pickersgill: Je ne puis concevoir qu'un comité examine les prévisions budgétaires de la Direction des affaires indiennes, tandis qu'en même temps un autre comité étudierait le budget de la Direction de l'immigration. Ce serait diviser les énergies du sous-ministre. On ne perdrait rien en faisant examiner les deux budgets au même comité, et ils feraient l'objet d'une attention plus profonde du ministère et des fonctionnaires, s'il en était ainsi.

Comme on l'a mentionné, nous instituons un bon nombre de comités, et maintenant, on propose d'en établir un autre. Je vois un véritable avantage à changer le titre du comité des droits de l'homme afin que les Indiens ne pensent pas avoir été oubliés.

• (4.20 p.m.)

M. Barnett: Il vaudrait mieux, plus tard, laisser le comité décider à la majorité s'il préfère ma proposition ou celle du ministre.

M. Orlikow: Je tiens à appuyer l'amendement proposé par mon honorable ami de Comox-Alberni. Il ne s'agit pas simplement d'ajouter le mot «Indiens» au titre, loin de là. Il s'agit—et il est temps que notre population s'en rende compte—du plus grand problème social encore à résoudre au Canada. L'Association indienne-esquimaude, qui fait proba-

[M. Barnett.]

blement plus en ce domaine que toute autre association bénévole, a récemment demandé au gouvernement d'établir un ministère distinct pour les affaires indiennes et que le ministère de l'Immigration n'ait plus rien à y voir. Le gouvernement a fait un pas en ce sens: le ministère compte aujourd'hui deux directions distinctes, chacune ayant son sous-ministre.

Il y a environ une semaine, j'avais une question inscrite au *Feuilleton* où je demandais combien le gouvernement fédéral avait dépensé pour la santé, l'instruction, le bien-être et le développement économique des Indiens. J'ai reçu une réponse intéressante. Pendant l'année financière 1963-1964, le gouvernement fédéral a dépensé 13½ millions pour le bien-être, 3½ millions pour l'éducation, 22½ millions pour les services de santé et seulement 3½ millions pour le développement économique. Ces chiffres nous donnent, en raccourci, une bonne idée du domaine que nous avons négligé. Certes, le seul moyen pour que les citoyens indiens du Canada puissent jouer leur rôle et avoir, au cours de leur vie, les mêmes chances de succès que les autres, c'est de leur assurer un pouvoir économique qui leur permette de défrayer les services dont ils ont besoin, comme tous les autres Canadiens. Ces chiffres nous font voir ce qui a manqué dans le passé. Nous voulions bien donner aux Indiens les aliments et le gîte nécessaires pour les empêcher bien souvent de mourir de faim et de froid, mais nous ne leur avons pas fourni l'aide dont ils avaient besoin pour faire assez de progrès pour se débrouiller tout seuls.

Je ne vois rien de mieux que la création d'un comité parlementaire qui prendrait le temps de rencontrer les fonctionnaires et le ministre intéressés et étudierait d'une façon approfondie les problèmes des Indiens. Le Manitoba, d'où je viens, la Saskatchewan et l'Alberta et, plus récemment, l'Ontario consacrent maintenant plus d'argent et d'efforts à améliorer la situation à court et à long termes des Indiens. Nous avons pour la première fois la chance de régler ce problème au cours de la prochaine génération pourvu que nous soyons disposés à l'aborder d'une façon différente et audacieuse. Je m'unis à mon honorable ami de Comox-Alberni pour proposer une façon d'y parvenir: instituer un comité distinct. Ici au comité plénier, lors de l'examen des prévisions budgétaires, nous consacrons tellement de temps à l'étude des problèmes d'immigration qu'il ne nous reste que quelques heures pour examiner le problème plus grave que pose la population in-